# RELEVE DE DECISION DU BUREAU EXECUTIF DU 16 MAI 2020 en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le respect de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020

V1.0

***Elus*** :

**Présent.e.s** : HENARD Nicolas, BACCHINI Henry, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, HARLE Sylvie, MIGRAINE Corinne, RUSSO Ed, SALOU Jean-Pierre

**Absent.e**:

FOUNTAINE Claire.

***Invités***:

**Présent.e.s** : CATHELINEAU Jacques, GANTER Pierre, MARLIOT Eric, MEUNIER Philippe, SOYEZ Jean-Michel

**Excusé.e.s** : MEZOU Laurence, DARROU Valérie.

## 1 Introduction du Président

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité. |

## 2 Point licences

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 15 mai 2020. |

# 3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

## *3.1 Approbation des relevés de décisions des BE en GTM du 17/04/20 et 30/04/20*

### 3.1.1 Relevé de décisions du BE du 17 avril 2020

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-01** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 17/04/20 en GTM. |

### 3.1.2 Relevé de décisions du BE du 30 avril 2020

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-02** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 30/04/20 en GTM. |

## *3.2 Présence des membres du BE aux AG à distance*

**Décision BE-200516-03**

Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la présence des membres du Bureau Exécutif aux Assemblées Générales des ligues qui se tiendront à distance.

| LIGUES | DATES | LIEU ET HEURE | Représentants FFVoile |
|---|---|---|---|
| LIGUE HAUTS DE FRANCE | 25/05 | A 20 Heures | Sylvie, Nicolas, |
| LIGUE NORMANDIE | 04/06 | A 18 Heures | Corinne, Ed, |
| LIGUE OCCITANIE | 05/06 | A 19H30 | Nicolas, Philippe |
| LIGUE AURA | 05/06 | A 18 Heures | Sylvie, Marie-Pierre (Stéphane en back-up) |
| LIGUE BRETAGNE | 12/06 | A 16 Heures 30 | Ed, Stéphane, Philippe |

## 3.3 Budget Prévisionnel 2020

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du point d'avancement du Budget Prévisionnel 2020 post Covid-19 |

## 3.4 Favoriser la trésorerie des Clubs

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'avancement du projet « favoriser la trésorerie des clubs ». |

## 3.5 Assemblée Générale 2019

### 3.5.1 Principes d'organisation de l'AG à distance

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-04** | Le Bureau exécutif valide les grands principes d'organisation de l'AG 2019 à distance :<br>- Invités hors représentants : Marie-Thérèse Jourdas, CAC, Scrutateur, …<br>- Intervenants du BE en présentiel au siège FFVoile (sauf mesures administratives de restriction de circulation en vigueur) + les opérationnels FFVoile :<br>o Liste suggérée a minima (« cellule pilotage » en présentiel) :<br>▪ Elus : Nicolas HENARD, Sylvie HARLE, Ed RUSSO, membres CSOE ?<br>▪ Scrutateur général Antoine SAVIGNAT<br>▪ Salariés : Pierre GANTER, Eric MARLIOT, Virginie TOUZEAU, Charly FIEVRE, Ilango BALA, Henri GIRAUD<br>▪ Expert Quizzbox<br>▪ CAC (si possible, sinon présent à distance)<br>- Détermination du processus pour poser des questions en séance (autre que les questions écrites)<br>• Mise en place d'un Tchat en live pour poser les questions avec désignation de modérateurs (nom proposé : Henri GIRAUD, épaulé de Charly FIEVRE) qui répercutent les questions au BE (en lieu et place des questions posées par le biais de l'audio)<br>• Et possibilité de poser les questions à l'oral après demande de prise de parole par le Tchat ;<br>• NB : un message sera envoyé aux représentants pour les encourager à poser leurs questions relatives aux documents mis en ligne en amont de la réunion (créneau à définir) sur une adresse mail dédiée ;<br>- Afin de faire en sorte que chaque participant dispose d'une connexion Internet suffisante et sachant que le nombre de participants est élevé, il conviendra de désactiver toutes les caméras pour économiser de la bande passante.<br>- Utilisation de la Vidéo uniquement pour le présentateur et seulement si la connexion est bonne<br>- Désactiver tous les micros pour éviter toute interférence<br>- Tests à effectuer en début d'AG pour l'Audio et le tchat afin de s'assurer qu'un maximum de représentants est connecté : slide test : « êtes-vous bien connecté ? » avec réponse Via le tchat Gotomeeting ;<br>- Emargement : modalités à l'étude ;<br>- Test de l'ensemble du dispositif (voix/vote) à prévoir en petit comité environ 3 semaines en amont de l'AG en présence du Scrutateur général et de quelques membres disponibles |

| | |
|---|---|
| | de la CSOE + membres du BE jouant le rôle de représentant + les opérationnels en charge de l'organisation<br>- Etude de faisabilité d'un créneau, 10 jours avant l'AG environ, avec cellule interne pour donner aux représentants la possibilité de vérifier leur connexion/compréhension de l'outil. Modalités/coûts à l'étude.<br>- Une note (tutoriel avec copies écrans) sera adressée à tous les représentants en amont de l'AG pour préciser les aspects organisationnels, pratiques et techniques (Connexion au GTM et à QuizzBox) de cette AG à distance<br>- Une base de données des représentants est d'ores et déjà été utilisée et corrigée pour l'envoi de la convocation et sera complétée des noms des représentants des ligues qui tiennent leur AG fin mai/début juin. Cette base sera à nouveau éprouvée pour l'envoi de la notice technique avec mise en place d'un accusé de Réception/lecture.<br>- La hotline prévue avec Quizzbox sera complétée d'un numéro de téléphone fédéral pour permettre aux utilisateurs d'obtenir de l'aide en cas d'engorgement de la hotline ou afin d'adresser un nouveau mail/ code PIN aux votant pour se connecter en cas de dysfonctionnement de la procédure initiale. |

### 3.5.2 Ordre du jour et déroulé de l'AG

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-05** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'ordre du jour et le déroulé de l'AG (cf. annexes 1 et 2). |

### 3.5.3 Modalités techniques du déroulement des opérations de vote et de l'organisation

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-06** | Le Bureau Exécutif valide les modalités techniques du déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en oeuvre pour l'Assemblée Générale de la FFVoile dématérialisée du 27 juin 2020. |

### 3.5.4 Prorogation de la durée du mandat du Conseil d'Administration

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-07**<br><br>**Vote CA** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile adopte et propose à la validation du CA puis de l'AG, la résolution suivante relative à la prorogation du mandat des membres du CA :<br><br><u>option A (si le décret du ministère est publié avant l'AG du 27 juin 2020)</u><br><br>Par dérogation ponctuelle aux dispositions de l'article 16 des statuts de la FFVoile prévoyant que "*Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de quatre ans*" et en application du décret n° 2020-xxx du xxx 2020 autorisant les fédérations sportives agréées à proroger le mandat de leurs instances dirigeantes, le mandat des membres du conseil d'administration (et par voie de conséquence du BE et du Président) de la FFVoile élus le 25 mars 2017, ou ultérieurement, est prorogé jusqu'au 27 mars 2021, date à laquelle aura lieu le prochain renouvellement complet du conseil d'administration de la FFVoile .<br><br><u>option B (si le décret du ministère n'est pas publié avant l'AG du 27 juin 2020)</u> |

| | |
|---|---|
| | Par dérogation ponctuelle aux dispositions de l'article 16 des statuts de la FFVoile prévoyant que "*Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de quatre ans*" et sous réserve de la publication en temps utile d'un décret autorisant les fédérations sportives agréées à proroger le mandat de leurs instances dirigeantes, le mandat des membres du conseil d'administration (et par voie de conséquence du BE et du Président) de la FFVoile élus le 25 mars 2017, ou ultérieurement, est prorogé jusqu'au 27 mars 2021, date à laquelle aura lieu le prochain renouvellement complet du conseil d'administration de la FFVoile . |

### 3.5.5 Prix des cotisations membres en 2021

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-08**<br><br>**Vote CA** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide :<br>- de modifier sa proposition (BE-200221-02) d'augmentation du prix de la cotisation à 284 € en 2021 pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classes pour lesquelles le maintien de la gratuité était proposé,<br>- de proposer au Conseil d'Administration de la FFVoile de modifier sa décision (CA-200306-03) d'augmentation de la cotisation à 284 € en 2021 pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classes pour lesquelles le CA propose le maintien de la gratuité,<br>- de proposer au CA de maintenir en 2021 le même montant de cotisation qu'en 2020 (280 €) pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classes pour lesquelles le CA propose toujours le maintien de la gratuité.<br><br>Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale FFVoile qui aura lieu le 27 juin 2020. |

## 3.6 Agenda Général – Planning des réunions

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-09** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le planning des réunions institutionnelles et en particulier les dates du 06 juin pour le CA, 26 juin pour le BE, du 19 juin pour le CL |

## 3.7 Choix de la date de l'AG 2020 (mars 2021)

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-10**<br>**Vote CA** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la date du 27 mars 2021 pour tenir l'Assemblée Générale 2020 de la FFVoile.<br><br>Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de proposer cette date au vote du CA conformément aux textes de la FFVoile. |

### 3.8 Prix des licences 2021

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-11** | Compte tenu de l'impossibilité de naviguer pendant plusieurs semaines en 2020 pour les licenciés de la FFVoile en raison de la crise du covid-19, le Bureau Exécutif de la FFVoile ne souhaite pas répercuter l'évolution du coût de la vie (+1,5 %) arrêtée par l'INSEE au 31/12/2019 et propose donc à l'avis du Conseil des présidents de Ligues un maintien en 2021 du prix des licences 2020, à savoir :<br>Adultes : 58.50 €<br>Jeunes : 29,50 €<br>Tempo 1 J : 15.50 €<br>Tempo 4 J : 30 €<br>Passeport : 11,50 € |

### 3.9 Point titre de participation

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance d'un point sur le titre de participation. |

### 3.10 Point d'avancement du dossier PSF

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'état d'avancement du dossier PSF. |

### 3.11 Point d'étape sur le dispositif FFVoile pour la lutte contre les violences sexuelles

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du dispositif FFVoile pour la lutte contre les violences sexuelles. |

## 4 Département Economique Social et Environnemental

### 4.1 Guide des conseils sanitaires

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-12** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le Guide des conseils sanitaires de la FFVoile et donne délégation aux personnes en charge des différents secteurs de produire et d'actualiser les différentes déclinaisons de ce guide, en informant simplement le BE sur le contenu formalisé de chaque déclinaison. |

# 5 Département Compétition et Performance

## 5.1 Championnat de France des Clubs 2020

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-13** | Le Bureau Exécutif valide la solution de ne pas officialiser au rang de Championnat de France des clubs, les classements de clubs par pratique 2020.<br>En complément, les clubs pourront faire référence à leur classement 2019 pour valoriser leurs engagements auprès de leurs partenaires, et pouvoir ainsi solliciter les financements auxquels ils pourraient avoir accès. Un message viendra informer les internautes sur les pages concernées. |

## 5.2 Report du titre Classe DIAM 24 OD sur épreuves existantes

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-14**<br><br>**Vote CA** | Le Bureau Exécutif approuve le règlement du Championnat de France Monotype Diam 24OD et le programme proposé par la Classe Diam 24 OD pour 2020 et propose que ce règlement soit soumis à la validation du CA.<br><br>Résultat du vote : Oui à l'unanimité – 1 non-votant (S FRETAY n'a pas participé au vote après avoir déclaré un conflit d'intérêt puisque membre de la Classe). |

## 5.3 Report titres des classes sur épreuves existantes

### 5.3.1 Open 570

### 5.3.2 J80

### 5.3.3 Corsaire

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des épreuves sur lesquelles seront attribués les titres de Champion de France Monotype Habitable 2020 :<br>- Open 570, lors du Spi Ouest France / SN Trinité sur Mer, 24 au 27 septembre<br>- Corsaire, lors des Voiles d'automne / CNV Aix les Bains, 2 au 4 octobre<br>- J80 lors du National de Classe / YC Crouesty Arzon, 11 au 14 novembre |

### 5.3.4 Championnat de France Match Racing Open

| | |
|---|---|
| **Information** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du report du Championnat de France Open Match Racing 2020. Dates proposées en concertation avec la SRR : du 7 au 11 octobre 2020. |

## 5.4 World Sailing

### 5.4.1 Habilitation des centres de formation Survie World Sailing

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-15** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile accorde au **Cercle Nautique Calédonien** le statut de « Centre Habilité WORLD Sailing-FFVoile » pour l'organisation de stages dits « Stages World Sailing ».<br>Une convention entre la FFVoile et le CNC devra être signée dans les meilleurs délais.<br>Le Bureau Exécutif accorde, à titre provisoire, à la **Ligue de Voile de Normandie** le statut de « Centre Habilité WORLD Sailing-FFVoile » pour l'organisation de stages dits « Stages World Sailing ».<br>Une convention entre la FFVoile et la LVN devra être signée dans les meilleurs délais.<br>L'habilitation définitive n'interviendra qu'après visite physique du Centre dès que la situation sanitaire du pays le permettra. |

### 5.4.2 Prorogation des dates de validité des stages World Sailing et délais de recyclage

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-16** | 1/ Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide que toute date :<br>- qu'elle soit de fin de validité de certificat World Sailing intervenant entre le 1er septembre 2019 et la date de fin de l'Etat d'Urgence Sanitaire (EUS),<br>- ou qu'elle soit de délai pour suivre un stage de recyclage,<br>est prorogée à titre exceptionnel de six mois après la date de fin de l'EUS.<br>Cette disposition ne s'applique pas aux courses de catégorie RSO 0 (Vendée Globe en fin de document). » |
| **Décision BE-200516-17** | 2/ « Cas particuliers : la disposition 1°) ci-dessus, de prorogation de validité des certificats World Sailing et de délai pour suivre un stage de recyclage doit permettre en principe de couvrir près de 95% des cas. Si des cas particuliers venaient à se présenter, le BE charge le groupe RSO (MB, CG, JBMM) de prendre toute décision dans l'intérêt des coureurs mais sans toutefois entacher la sécurité. » |
| **Décision BE-200516-18** | 3/ Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne son accord, à titre expérimental, pour que les centres qui en feraient la demande puisse mettre en place des stages en « formation à distance » tels que décrit ci-dessus pour la partie théorique du module survie. Un bilan devra être examiné en fin d'année 2020, et au plus tard lors du séminaire bisannuel des centres habilités, qui devait se tenir fin 2020, mais qui sera reporté en 2021. |

## 5.5 CF Jeunes : Reprogrammation, point d'étape et modalités CF Jeunes à La Toussaint

**Information**

Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du report des Championnats de France Espoirs – Glisse et Solitaire équipage.
Les titres devraient être décernés en grande partie sur des épreuves existantes, comme suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **GLISSE** | **29er** | Régate nationale skiff | 30/10 - 01/11 | Sanguinet |
| | **HC16** | Création | 18 - 22 octobre | CDV 56 / ASNQ |
| | **Nacra 15** | Création | 18 - 22 octobre | CDV 56 / ASNQ |
| | **SL16** | Création | 18 - 22 octobre | CDV 56 / ASNQ |
| | **SL15.5** | Création | 18 - 22 octobre | CDV 56 / ASNQ |
| | **Techno 293** | National d'automne Windsurf | 30 Oct 1er Nov | Miramas |
| | **RSX** | National d'automne Windsurf | 30 Oct 1er Nov | Miramas |
| | **Open 5.7** | Coupe de France open 5.70 (CDV59) | 29/31 oct | CDV59 |
| | | | | |
| **Sol Equipages** | **420** | Grand prix de l'armistice | 28/10 - 31 / 10 | Maubuisson - CVB |
| | **Laser** | Coupe nationale Laser | 28/10 - 31/10 | Hyères - COYCH |
| | **Flotte collective** | Non reportée | / | / |

## 5.6 Annulation Open de France

**Information**

Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé par le Département Compétition & Performance que, compte - tenu des directives fédérales du plan de déconfinement recommandant de ne pas organiser de compétitions nationales en août, il a décidé d'annuler l'édition 2020 de l'Open De France qui devait se dérouler du 2 au 7 août à Biscarrosse.

## 5.7 Attribution Championnat de France minimes 2021

**Décision BE-200516-19**

Le Bureau Exécutif valide l'attribution du Championnat de France Minimes 2021 au CDVoile 56. Un appel à candidature sera relancé pour l'attribution du championnat de France minimes pour les années suivantes.

## 5.8 Sélections JO TOKYO

**Décision BE-200516-17**

Dans le contexte de report des JO de TOKYO 2020 en août 2021, le Bureau Exécutif de la FFVoile propose à la décision du CA :

- la confirmation des sélections individuelles proposées à ce jour par le comité de sélection de la FFVoile au comité national olympique et sportif français (CNOSF) et validées par ce dernier,

- la reconduction du comité de sélection des jeux olympiques de TOKYO 2020 dans toutes ses fonctions jusqu'au déroulement de ces jeux en août 2021.

| | |
|---|---|
| | - la prorogation du règlement de sélection validé par le conseil d'administration le 09 décembre 2018 (CA-181209-08) et publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 12 décembre 2018. |

# 6 BE et commissions indépendantes/CCA

## *6.1 Validation du BE sur le plan de déconfinement en 3 phases de la FFVoile*

| | |
|---|---|
| **Décision BE-200516-18** | Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le plan de déconfinement de la FFVoile dénommé « Envie d'embruns » - Version du 14 Mai 2020 |

Annexe 1 :

Paris, le 10 juin 2020

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019**

**ORDRE DU JOUR**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister par audio conférence à l'assemblée générale de la Fédération Française de Voile qui se tiendra le :

**SAMEDI 27 JUIN 2020 A 9H30**

**(L'Assemblée devrait durer approximativement 3H15/3H50)**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2019
2- Rapport moral du Président
3- Rapport financier 2019
   - présentation des comptes par le Trésorier
   - rapports du Commissaire aux Comptes
   - approbation des comptes de l'exercice clos
   - affectation des résultats
4- Budget prévisionnel 2020
5- Modifications des Statuts et des Règlements Intérieur et Financier
6- Prorogation de la durée du mandat du Conseil d'Administration de la FFVoile
7- Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2021
8- Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur
9- Réponses aux questions écrites.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas HENARD
Président de la FFVoile

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL
MARINE NATIONALE
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Annexe 2 :

# DEROULE ASSEMBLEE GENERALE 2019

- ✓ Ouverture de la salle virtuelle 1 heure avant l'heure fixée sur l'ODJ (9h30) pour traiter les problèmes techniques (3 hotline dédiées ouvertes de 8h30 à 10h00)

- ✓ 15 mn : Ouverture de l'AG, accueil des représentants (et test de la liaison Audio/Vidéo), minute de silence

- ✓ 15 mn : Projection d'un PPT sur le fonctionnement des boitiers virtuels, test pour la présence au travers d'une slide à voter qui nous permettra de quantifier le nombre de personnes connectées et Test sur un vote Individuel puis collectif
- ❖
- ✓ 7 mn : Adoption du PV de l'AG du 30 mars 2019

- ✓ 20 mn : Rapport moral du président

- ✓ 50 mn : Rapport financier / présentation des comptes 2019 et vote

- ✓ 35 mn : Budget prévisionnel 2020 et vote
- ❖
- ✓ 35 mn : Modifications des textes statutaires et réglementaires et approbation des résolutions
- ❖
- ✓ 5 mn : Prorogation de la durée du mandat du conseil d'administration de la FFVoile
- ❖
- ✓ 7 mn : Fixation du prix des cotisations 2021
- ❖
- ✓ 20 mn : Synthèse de la surveillance médicale

- ✓ 5 mn : Questions écrites

Compter approximativement entre 3h15/3h50 de séance